

Annexe aux Instructions de course types

VOILE LEGERE 2017 – 2020

REGATE de CLUB PRINTEMPS
Dériveurs
1.2.3.5.6.
02 - 09 MARS 24 AVRIL 15 MAI 19 JUIN
Port Breton
Sport Nautique de l'Ouest
Grade : 5 C

2. AVIS AUX CONCURENTS

- 2.1 Le tableau officiel d'information est situé dans le club house.
 2.2 Avis mis en ligne info@snonantes.com

4. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 4.1 Le mât de pavillons est situé devant le club house.

5. PROGRAMME DES COURSES

Programme	Date	Heure
Confirmation des Inscriptions	02 mars 2019	14h 15
	09 mars 2019	14 h 15
	24 avril 2019	14h 15
	15 mai 2019	14h 15
	19 juin 2019	14h 15
Jauges et contrôles	ras	

Jours de course (incluant la course d'entraînement si nécessaire)

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classes
02 09 mars	15h	Toutes classes
24 avril	15h	
15 mai	15h	
19 juin	15h	

- 5.4 Le dernier jour de la régates, aucun signal d'avertissement ne sera donné après : 17H

6. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe sont :

Classes	Pavillons
420	420
Inter-série doubles	470
Inter-série solitaires	Laser standard
OPTI	OPTI

8. LES PARCOURS

8.2 Signaux définissant le parcours à effectuer :

Parcours	Tableau / Pavillons
PARCOURS CONSTRUITS	

9. MARQUES

9.1

Marques	Définition
Marques de départ	Bouée cylindrique jaune et bateau PCC
Marques de Parcours	Bouée cylindrique jaune
Marques d'Arrivée	Bouée cylindrique jaune

15. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

15.1

Classe	Temps cible	Temps limite du 1 ^{er} pour finir	Temps limite du dernier pour finir après le 1 ^{er}
toutes	30 minutes	20 minutes	10 minutes

16. RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION

La salle du Jury est situé	1 ^{er} étage de l'accueil
Temps limite pour réclamer après l'arrivée du dernier	30 minutes
Le secrétariat du jury est situé	Club house

17. CLASSEMENT

17.1 1 course doit être validée pour valider la compétition.

17.2 Courses retirées

(a) Quand moins de 4 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses.

(b) Quand 5 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses moins la plus mauvaise.

17.4 Les coefficients utilisés pour le calcul des temps compensés seront affichés à 15h heures

18. REGLES DE SECURITE

18.1 L'émergement à la sortie et au retour se fera selon les modalités suivantes sans objet **[DP]**

21. PUBLICITE DE L'EPREUVE **[DP]**

La publicité fournie par l'AO devra être portée selon les conditions suivantes : sans objet.

22. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels seront identifiés pavillon REGATE

23. BATEAUX ACCOMPAGNATEURS **[DP]**

23.2 Les bateaux accompagnateurs doivent être identifiés : sans objet.

Arbitres désignés :

Présidente du Comité de Course :

Président du jury :